

Les Cahiers de droit

Livres reçus



Volume 29, Number 1, 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/042884ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/042884ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1988). Livres reçus. *Les Cahiers de droit*, 29(1), 287–288.

<https://doi.org/10.7202/042884ar>

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 1988

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Livres reçus

- « Les règles du mandat », par Claude Fabien, dans **Répertoire de droit — Mandat**, Doctrine, Document 1, Montréal, Chambre des notaires du Québec, 1986, 363 p., ISBN 2 89032 293 9.
- Les principes de l'imposition du revenu au Canada**, par Guy Lord et Jacques Sas-seville, 4^e édition, Montréal, Éditions Thémis, 1987, 453 p., ISBN 2-920376-25-X, 44 \$ (régulier), 38 \$ (étudiant-e).
- La vente**, par Michel Pourcelet, 5^e édition, Montréal, Éditions Thémis, 1987, 296 p., ISBN 2-920376-65-9, 35 \$ (régulier), 31 \$ (étudiant-e).
- Guide des références pour la rédaction juridique**, par Didier Lluelles, Montréal, Éditions Thémis, 1987, 101 p., ISBN 2-920376-66-7, 17 \$ (régulier), 15 \$ (étudiant-e).
- Causes invoquant la Charte 1986-87**, sous la direction de Gérald-A. Beaudoin, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 1987, 443 p., ISBN 2-89073-632-6, 39,50 \$.
- Les personnes âgées et le droit**, collectif, Montréal, Éditions Thémis, 1987, 339 p., ISBN 2-89073-606-7, 25 \$.
- « La tenure seigneuriale dans la province de Québec », par M^e Paul-Yvan Marquis, dans **Répertoire de droit — Titres immobiliers**, Doctrine, Document 4, Montréal, Chambre des notaires du Québec, 1987, 255 p., ISBN 2-89032-312-9.
- Droit pénal — Orientations nouvelles**, Formation permanente, Barreau du Québec, Éditions Yvon Blais, 1987, 302 p., ISBN 2-89073-640-7, 32,50 \$.
- Développements récents en droit administratif**, par la Formation permanente du Barreau du Québec, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 1987, 333 p., ISBN 2-89073-635-0, 32,50 \$.
- Les limitations des attributs économiques du droit d'auteur**, Québec, Ministère des affaires culturelles, 1987, 43 p., ISBN 2-550-18082-8.
- La détermination de la peine/Sentencing**, sous la direction de Hélène Dumont, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 1987, 253 p., ISBN 2-89073-610-5, 29 \$.
- « La Suisse », **Pouvoirs**, n^o 43, Paris, Presses universitaires de France, 1987, 224 p., ISBN 9 782130 400516, 79 FF.
- « La détermination de la sentence », **Criminologie**, vol. XX, n^o 2, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, 113 p., ISBN 2-7606-0814-X, ISSN 0316-0041, 7,50 \$.
- Le privilège parlementaire au Canada**, par Joseph Maingot, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 1987, 367 p., ISBN 2-89073-627-X, 45 \$.
- L'arbitrage commercial international**, par Jacques Béguin, Montréal, Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec/Éditions Yvon Blais, 1987, 279 p., ISBN 0 7717 01764, 35 \$.
- Les droits de l'homme à l'épreuve des circonstances exceptionnelles**, par Rusen Ergec, Bruxelles, Éditions Émile Bruylant/Éditions de l'Université de Bruxelles, 1987, 427 p., ISBN 2-8027-0327-7 et 2-8004-0932-0.

Les volumes proposés peuvent être consultés au secrétariat des *Cahiers de Droit*, bureau 7133 (Pavillon Charles-De Koninck).

Si la recension de l'un d'eux vous intéresse, veuillez en informer Christiane Truchon au numéro de téléphone 656-5253.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un délai de six mois pour remettre votre recension.

Le livre recensé demeure la propriété de la personne qui en a fait la recension.